

Stage « Révision du SAGE Célé : appui à la rédaction des documents structurants, à la finalisation de la concertation et à la gouvernance locale »



**Syndicat du bassin
Célé - Lot médian**

Date de publication de l'offre

17/10 - 24/11/2025

Nom de l'organisme

Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian

Mission

Objectifs du stage

Le stage aura pour objectif de participer à la rédaction des documents clés du SAGE Célé, notamment le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement, en veillant à leur cohérence et à l'intégration des résultats des diagnostics et de la concertation. Il consistera également à travailler en étroite collaboration avec l'équipe du Syndicat mixte Célé-Lot médian, afin d'assurer la cohérence entre les différentes thématiques. Le ou la stagiaire contribuera à la finalisation de la concertation, notamment à travers l'organisation de rencontres bilatérales avec les partenaires principaux sur les aspects réglementaires. Enfin, il ou elle pourra participer à l'accompagnement des nouveaux membres de la CLE (Commission Locale de l'Eau), à la suite des élections municipales et intercommunales, prévues en mars 2026.

Missions principales

La réflexion portée dans le cadre de la révision du SAGE Célé devra tenir compte des évolutions majeures affectant le territoire. Il s'agit notamment des changements globaux (dérèglement climatique, crise de la biodiversité, etc.) impactant les milieux et les usages, ainsi que des dynamiques socio-économiques (ex : tensions dans le secteur agricole).

Ce travail s'inscrira dans la continuité du bilan des actions engagées depuis 2021 et sera mené en concertation avec les acteurs du territoire, notamment les membres de la CLE.

En collaboration avec l'Animatrice territoriale (SAGE et programmes agriculture/forêt), le Directeur du Syndicat, ainsi que l'équipe du Syndicat mixte, le ou la stagiaire aura pour missions :

- - **Contribuer à la rédaction des documents structurants du SAGE Célé**, en particulier le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement, en intégrant les résultats du diagnostic et de la concertation ;
- - **Appuyer la phase finale de concertation**, à travers l'organisation et l'animation de rencontres bilatérales avec certains partenaires institutionnels et techniques (services de l'État, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Chambres consulaires, associations, etc.), notamment sur les volets réglementaires ;
- - **Participer à l'animation de groupes de travail techniques** à destination des membres de l'équipe du Syndicat mixte Célé-Lot médian, en lien étroit avec l'animateur du futur Contrat territorial Célé, document opérationnel de mise en œuvre du SAGE ;
- - **Contribuer à l'accueil et à la formation des nouveaux membres de la Commission Locale de l'Eau**, dans le cadre de son renouvellement prévu à la suite des élections municipales de mars 2026.

Par ailleurs, le ou la stagiaire pourra occasionnellement participer à des actions générales du Syndicat, telles que des journées d'animation scolaire ou des campagnes de prélèvements d'eau.

Profil

Profil souhaité

- Niveau Bac +5 en école d'ingénieur ou université dans le domaine de l'environnement, avec des connaissances dans le domaine de la gouvernance de l'eau, du développement territorial et de la concertation
- Rigueur, organisation, très bonnes capacités rédactionnelles, aisance à l'oral
- Maîtrise de QGIS et des logiciels de bureautique

Conditions

- Durée du stage : de l'ordre de 6 mois entre février et octobre 2025
- Localisation : Figeac (Lot)
- Rémunération : selon réglementation en vigueur
- Véhicule et ordinateur de service

Informations complémentaires

Présentation de la structure d'accueil

Le Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian couvre une superficie de 2 326 km² et regroupe, en tout ou partie, 10 communautés de communes / d'agglomération soit 174 communes dans les départements du Lot, du Cantal et de l'Aveyron. Plus de 2 389 km de cours d'eau permanents sont présents sur son territoire.

Le Syndicat mixte Célé - Lot médian met en œuvre la compétence GEMAPI depuis le 1er janvier 2019 sur l'ensemble de son territoire et anime aussi des démarches territoriales sur le bassin du Célé : SAGE, Contrat de rivière, CATZH, programmes agricoles, suivi qualité.

Le territoire est subdivisé en 2 sous-bassins versants, au nord, le Célé et au Sud, le bassin du Lot médian.

Le Syndicat a pour compétences de :

- - Mettre en œuvre la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) qui comprend notamment l'aménagement d'un bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, des actions de défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- - Élaborer et animer un SAGE et des outils de gestion concertée de l'eau y compris suivre et informer sur la qualité des eaux de surface ;
- - Conseiller, proposer une aide technique aux collectivités et aux usagers du territoire ;
- - Gérer les aires de loisirs aménagées en bord de la rivière Célé.

Coordonnées pour postuler

Réponse à l'offre

Candidatures : CV et lettre de motivation à transmettre par courriel avant le **24 novembre 2025** à president@celelotmedian.com, j.tremoulet@celelotmedian.com et c.mausmus@celelotmedian.com

2 bis avenue d'Aurillac, 46 100 Figeac

Contact : Tél. : 05 65 11 47 65 | Courriel : communication@celelotmedian.com

Syndicat mixte communal - SIRET : 200 009 314 00036 - APE : 8413 Z

<https://www.celelotmedian.com>